

19.11.2015 - 08:30 Uhr

La branche du vélo s'insurge: Le bpa dramatise les accidents d'E-bikes

Solothurn (ots) -

A coups de comparaisons trompeuses dans le rapport SINUS 2015, le bpa dramatise le bilan des accidents de vélos à assistance électrique causant des blessures graves pour la période de 2011 à 2014. La branche du cycle s'insurge contre cette forme d'interprétation. Elle soupçonne le bpa de susciter, en gonflant les statistiques, l'attribution de subsides pour des campagnes de sécurité du trafic aussi onéreuses que discutables.

Le rapport SINUS déclare: "Entre 2011 et 2014, les accidents graves impliquant un cycliste motorisé ont augmenté proportionnellement au parc de vélos électriques, si bien qu'en 2014, le nombre de blessés graves (145) et de tués (5) a atteint un nouveau record. Alors qu'en 2013, le nombre de dommages corporels graves subis par les cyclistes motorisés n'était encore que légèrement supérieur à celui des cyclomoteuristes, il l'a largement dépassé en 2014. Il est aussi intéressant de comparer l'accidentalité des cyclistes motorisés et non motorisés: si en 2011, par rapport aux cyclistes classiques, 8,2% des utilisateurs de vélos électriques étaient grièvement accidentés, ce taux est passé à 16,3% en 2014."

Le bpa constate à bon escient que le développement du chiffre des accidents est lié à l'augmentation du nombre des E-bikes et que la majorité des accidents d'E-bikes sont provoqués par des usagers de véhicules plus costauds. Alors qu'en 2011, seuls 110'000 E-bikes sillonnaient les routes suisses, on en dénombrait déjà 280'000 en 2014, ce qui représente un accroissement de 154%. Il est évident qu'au vu du boom que connaît l'E-bike, le nombre des accidents croît lui aussi. Ce qui n'est pas alarmant en soi. Toute comparaison avec les autres genres de vélos, dont l'effectif a diminué pendant cette période avant tout parce que les Citybikes ont été partiellement évincés par les E-bikes, et surtout celle avec les cyclomoteurs est complètement saugrenue. Tout le monde sait que l'effectif des boguets a fondu de manière constante depuis 1982, année de l'introduction de l'obligation du port du casque. Contrairement aux E-bikes, ils ont pratiquement disparu de la circulation.

Halte à l'hystérie sécuritaire

Les mesures visant le renforcement de la sécurité dans le trafic routier ont tout leur sens quand elles sont fondées, ciblées et adaptées. C'est pourquoi la branche du cycle soutient l'appel en faveur de meilleures pistes cyclables et d'une meilleure infrastructure pour vélos. Elle contribue à l'amélioration de la sécurité en lançant des produits toujours plus élaborés tels que des cours de conduite à prix réduit. Mais elle s'insurge contre l'hystérie sécuritaire toujours plus envahissante, attisée par le bpa moyennant force infos médiatiques fallacieuses, qui sèment le trouble parmi les cyclistes.

Contact:

Office Suisse de conseil pour deux-roues OSCD
Soleure, 0326217051

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003667/100780728> abgerufen werden.